

Oratio Avocats nomme Sylvain de Chaumont à sa présidence pour poursuivre sa dynamique de croissance

Oratio Avocats est heureux d'annoncer la nomination de Sylvain de Chaumont à la présidence du cabinet. Fort de plus de 20 ans d'expertise en conseil juridique et fiscal, dont une solide expérience au sein du cabinet, il porte une ambition claire d'accélérer la transformation d'Oratio Avocats et d'affirmer son positionnement parmi les leaders du conseil en France et à l'international. En s'appuyant sur le réseau Baker Tilly International, il entend renforcer la dynamique du cabinet et accompagner ses clients face aux évolutions du marché.



Sylvain de Chaumont (à gauche) et Gilles Camphort (à droite)

Avocat depuis plus de 20 ans, **Sylvain de Chaumont** a débuté sa carrière chez Ernst & Young au sein du département Corporate Tax. Il intègre Oratio Avocats en 2003 et se spécialise dans l'accompagnement des dirigeants d'entreprise et des groupes familiaux, en les conseillant sur leurs opérations de structuration, de restructuration et de gestion de Family Office. Il intervient également dans le domaine de la profession notariale, en apportant son expertise sur l'acquisition et la cession d'office, la création de structures multi-offices, le retrait d'associés et la fusion d'études notariales.

Devenu associé en 2010, il a rapidement su se démarquer par son leadership, prenant la responsabilité du bureau de Nantes en 2018. Parallèlement à ses activités au sein du cabinet, il a siégé au Comité exécutif de Baker Tilly France, renforçant ainsi son expertise en gestion stratégique et en gouvernance. Avec sa nouvelle prise de fonction, il cède sa place au COMEX à Valérie Giet, Avocat associé et responsable du bureau de Lyon, ainsi que la direction du bureau de Nantes à Rita Auvray, Avocat associé. Il intègre désormais le CODIR du groupe Baker Tilly et endosse avec enthousiasme la fonction de Co-président de la Fondation Baker Tilly & Oratio pour la jeunesse.

Par cette nomination, **Sylvain de Chaumont** ambitionne de prolonger l'élan insufflé par son prédécesseur, **Gilles Camphort**, tout en s'engageant activement dans la mise en œuvre du plan stratégique « Convergence » du groupe Baker Tilly.

“ Je suis honoré par cette nomination et je remercie Gilles Camphort pour sa confiance. Ma priorité est de faire des défis liés à l'intelligence artificielle et à la cybersécurité de véritables leviers de croissance. Nous allons renforcer notre présence dans les grandes métropoles et développer des compétences stratégiques telles que la compliance et l'IT, tout en mettant en avant le capital humain, fondement de notre succès collectif ”, déclare **Sylvain de Chaumont**, désormais président d'Oratio Avocats.

“ Sylvain de Chaumont incarne pleinement les valeurs du cabinet, où chacun peut s'épanouir, révéler son potentiel et participer à la construction d'un avenir ambitieux. Je suis ravi qu'il prenne la relève pour poursuivre les objectifs d'Oratio Avocats avec une perspective renouvelée ”, ajoute **Gilles Camphort**.

À propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Rennes, Les Sables d'Olonne, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne, Villefranche-sur-Saône et Strasbourg.

Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 260 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 9ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 143 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

Contacts presse

Elliott & Markus | Meryem BADA Consultante médias

m.bada@elliott-markus.com | 01 84 25 27 04